

L'Association **Pour Que l'Esprit Vive** et la Galerie **FAIT & CAUSE**
présentent

APATRIDE

STATELESS

Photographies de William Daniels



VERNISSAGE, MARDI 29 AVRIL 2025 DE 17H30 À 20H30

Galerie

FAIT & CAUSE

58 rue Quincampoix - 75004 Paris
Tél. 01 42 74 26 36

APATRIDE

STATELESS

Que se passe-t-il quand l'identité d'une personne est réfutée au point de la priver de toute existence ? Elle devient apatride (stateless). Il y aurait 10 millions de personnes apatrides ou à risque d'apatridie à travers le monde. Le droit international définit ces citoyens de nulle part comme des personnes « qu'aucun État ne considère comme [ses] ressortissant[s] par application de sa législation ».

Savoir qui appartient à un État et qui n'en fait pas partie, qui a accès aux ressources et à une protection et qui en est privé, est un sujet brûlant dans notre époque imprégnée de crises identitaires et de populisme exacerbé. Pour Hannah Arendt, la citoyenneté est « *le droit d'avoir des droits* ». Dans *Les Origines du totalitarisme*, la philosophe décrivait le processus de déshumanisation auquel sont confrontés les apatrides : la citoyenneté devient une arme pour priver de droits ceux qui peuvent menacer des intérêts politiques, ethniques, économiques.

Si leurs profils varient, les populations concernées partagent une tragédie commune. Sans existence légale, elles n'ont pas – ou peu – accès aux droits fondamentaux, comme l'éducation, la santé, le droit de vote, ni aux services bancaires ou à l'économie formelle. Des exclusions en cascade qui repoussent encore davantage ces individus fragilisés dans les marges et les rendent particulièrement vulnérables à diverses formes d'exploitation.

Les réfugiés qui ont fui leur pays d'origine, poussés à l'exil par les guerres ou les persécutions, et qui ont perdu leur nationalité ou toute preuve de celle-ci, ou ceux dont le pays n'est pas reconnu à part entière, constituent les cas de figure les plus connus. Ainsi, les réfugiés palestiniens au Liban ou les musulmans Rohingyas chassés du Myanmar sont les incarnations les plus emblématiques de l'apatridie moderne. Mais elle a aussi un autre visage. Assez paradoxalement, elle menace des individus qui sont nés et ont toujours vécu dans le pays qu'ils considèrent le leur mais qui rechignent à leur reconnaître une existence légale. Discriminés de longue date et prisonniers de limbes administratifs, ceux-ci sont décrits par les chercheurs et ONG comme « à risque d'apatridie » mais leur calvaire est le même que celui des apatrides.

William Daniels rencontre et photographie depuis plusieurs années des communautés apatrides – ou à risque d'apatridie – dans plusieurs pays.



Bangladesh. Des pêcheurs se préparent à partir en mer, près du village de Shamlapur. Ce sont pour la plupart des réfugiés Rohingyas originaires du Myanmar. Considérés comme d'excellents marins, ils ont tendance à accepter de mauvaises conditions de travail du fait de leur situation vulnérable. © William Daniels



Népal. La fumée des ordures brûlées enveloppe Noukailawa. Une partie de ce village du Teraï, dans le sud du Népal, est habitée par des Musahar, un sous-groupe d'intouchables au plus bas de l'échelle des castes. Environ 40 % d'entre eux n'ont aucun document d'identité, les rendant inexistantes pour les autorités et « à risque d'apatridie ». Depuis 2006, deux amendements à la loi sur la citoyenneté ont été adoptés pour qu'ils y aient accès plus facilement, notamment sur recommandation des autorités locales, mais très peu l'obtiennent du fait du poids des discriminations. © William Daniels

Images libres de droit



Côte d'Ivoire. D'origine burkinabé, M. Bila présente certaines des demandes de citoyenneté ivoirienne qu'il a envoyées au nom des demandeurs, mais qui n'ont jamais reçu de réponse. Elles contiennent probablement des irrégularités mais, selon lui, certains juges refusent d'accorder la nationalité aux personnes d'origine burkinabé. En 2013, un décret a autorisé certains « Burkinabés » fortement enracinés dans le pays à demander la nationalité ivoirienne mais très peu ont réussi à l'obtenir. © William Daniels



République Dominicaine. Ana (le prénom a été changé) et ses trois enfants de 5 ans, 4 ans et 8 mois sont d'origine haïtienne mais nés en République dominicaine. À la suite de la décision de la Cour constitutionnelle, ils ont perdu leur citoyenneté dominicaine et sont désormais apatrides. Ana a postulé au plan de régularisation en 2014 et a reçu une carte indiquant qu'elle est de nationalité haïtienne, bien qu'elle ne soit jamais allée en Haïti et que les autorités de ce pays n'aient aucune trace d'elle. Elle pourrait être arrêtée et expulsée en tant que migrante clandestine. © William Daniels

Biographie

William Daniels, photographe documentaire français, travaille au long cours sur des populations en quête d'identité, et les stigmates du dérèglement climatique.

Il est membre Explorer de la National Geographic Society, qui a financé la majeure partie du travail exposé.

Il est l'auteur de 4 livres, dont *Faded Tulips* (2012, autoédition), un voyage dans la fragile démocratie post soviétique du Kirghizistan ; *RCA* (2017, Ed Clémentine de la Ferrière), sur la République centrafricaine, l'ex colonie française en proie à une violence extrême et *Wilting Point* (2019, Imogène Ed,) une réflexion photographique sur la fragile condition humaine faisant dialoguer des images produites dans des zones conflictuelles. Son travail a été récompensé par deux world Press, un Visa d'or, le prix Tim Hetherington et le master award du festival la photographie éthique de Lodi.

www.williamdaniels.net / @williamodaniels



Pour Que l'Esprit Vive

L'art est le plus court chemin entre les hommes

Association reconnue d'utilité publique

L'association Pour Que l'Esprit Vive a parmi ses objectifs de susciter une prise de conscience des grands problèmes sociétaux et de contribuer à leur résolution.



Galerie dédiée à la photographie sociale et environnementale dans le but de sensibiliser et alerter l'opinion publique sur ces problèmes en France et dans le monde. Elle a présenté plus cent vingt expositions depuis son ouverture en 1997.

Informations pratiques

VERNISSAGE, MARDI 29 AVRIL 2025 DE 17H30 À 20H30

Exposition du mercredi 30 Avril au samedi 28 Juin 2025
Galerie FAIT & CAUSE - 58 rue Quincampoix 75004 Paris
Tél. 01 42 74 26 36 - Du mercredi au samedi de 13H30 à 18H30
faitetcause.org - www.pqev.org

Contact Presse : contact@faitetcause.org